

Formation Coaching Coparental

FORMATION CONTINUE

SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES

La formation Coaching Coparental permet de découvrir cette nouvelle forme de guidance parentale adaptée aux familles à haut niveau de conflictualité

Également accessible en : [Formation initiale](#)

PROFIL CONCERNÉ :

CETTE FORMATION S'ADRESSE AUX MÉDIATEURS FAMILIAUX, ASSISTANTS SOCIAUX, PSYCHOLOGUES, AVOCATS ET MAGISTRATS ŒUVRANT AUPRÈS DES PARENTS SÉPARÉS EN CONFLIT... POUR TOUT PROFESSIONNEL, EN CONTACT AVEC DES PARENTS ET DES ENFANTS EN SITUATION DE CONFLITS SÉVÈRES DE SÉPARATION.

PRIX DE LA FORMATION :

DEVIS DÉTAILLÉ SUR DEMANDE : [NOUS CONTACTER](#)

Formation
professionnelle
continue

2j
de formation

A LA FIN DE LA FORMATION
**COACHING
COPARENTAL**
Attestation de formation

OBJECTIFS ET CONTENU DE LA FORMATION

Objectifs :

Expérimenter des techniques et des outils efficaces

Se familiariser avec le protocole d'intervention socio judiciaire utilisé lors du coaching

Faciliter l'expression des émotions et apprendre à les contenir lors des sessions conjointes avec les deux parents

Utiliser une approche systémique pour venir en aide aux familles séparées et recomposées.

Impliquer l'enfant avec précaution et utiliser sa parole de façon stratégique afin de sensibiliser les parents aux besoins réels de ce dernier.

Contenu de la formation :

Les techniques efficaces de gestion de conflits au cours du processus de coaching
Le coffre à outils du coach (références bibliographiques, exercices proposés aux parents entre les séances, avis judicieux du coach basés sur la recherche et la littérature scientifique, vidéos portant sur l'impact des conflits sur les enfants, bilans écrits périodiques remis aux parents...)
Le protocole d'intervention proposé aux intervenants (avocats, juges, travailleurs sociaux ou psychologues) lors des références faites à un coach coparental
L'état des recherches et des connaissances au sujet des familles séparées en graves conflits
Les modalités spécifiques de l'implication de l'enfant au cours du coaching coparental
Le rôle du Tribunal pour baliser l'intervention et soutenir le travail du coach coparental
Le rôle des partenaires (avocats et des intervenants psychosociaux) au cours du processus.

RYTHME ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Résultats attendus et modalités d'évaluation :

- Sanction: attestation de formation

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches
- Vidéos
- Jeux de rôle
- Exercices individuels et de groupe
- Discussions de groupe
- Documentation

Equipe pédagogique :

LORRAINE FILION, coach coparental

Exécution de la formation :

- Formation entièrement présentielle

Rythme de la formation :

- En journée

Nombre d'heures total de la formation :

- 14 heures

Modalités d'entrée / sortie :

- Dates fixes

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques et pré-requis :

- Être en contact professionnel ou bénévole avec des parents en situation de séparation et avec des enfants concernés par les conflits parentaux sévères.

Modalités d'admission :

- Admission sans disposition particulière

Pré-inscription

Prise en charge individuelle de la formation

(envoi d'un contrat de formation professionnelle au participant)

[**S'inscrire**](#)

Prise en charge de la formation par l'employeur

(envoi d'une convention de formation professionnelle à l'employeur)

[Nous contacter](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact formation :

- Institut : [ISF, Institut des Sciences de la Famille](#) : isf@univ-catholyon.fr

Dates de formation :

- **Judi 25 et vendredi 26 novembre 2021** [2 jours indissociables)
- Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Frais pédagogiques :

- Devis détaillé sur demande : [Nous contacter](#)

Comment financer ma formation :

- Plusieurs modes de financement sont possibles pour financer tout ou partie de votre formations en fonction de votre statut et de votre projet professionnel. Certains dispositifs peuvent se cumuler. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir un conseil selon votre situation : fc@univ-catholyon.fr
- [Lire notre article « Quel financement pour mon projet de formation continue ? »](#)

Lieu de la formation :

- ISF, UCLy Campus Saint Paul, 10 place des Archives, 69002 LYON

Accessibilité

- Les campus Carnot et Saint-Paul sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : amphis, salles de TD, salles informatiques, cafétéria, bibliothèque universitaire, secrétariats, toilettes....
- Vous êtes en situation de handicap ? un accompagnement personnalisé et adapté peut être demandé à la [mission handicap](#)

Mentions légales :

Nom de l'organisme de formation : UCLy

Raison Sociale de l'organisme de formation : AFPICL

N° d'activité de l'organisme de formation : 82690692669

Numéro SIRET de l'organisme de formation : 32693006200145

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul

10, place des Archives - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Carnot

23, place Carnot - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe

25 rue de la Cité - 74000 ANNECY